

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015 À 18 HEURES 30

N° 6 - 187 / 2015 : PARTICIPATION DU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS AUX
FRAIS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION AU TITRE DE L'EXERCICE 2014

L'An Deux Mille Quinze, le 17 décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 17 décembre 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Dominique SANCHEZ

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Naïma MARENGO), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Geneviève PÉREZ), Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir de Bruno CRUSEL), Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE (pouvoir de Marie-Louise AT), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir d'Enrico SPATARO), France GERBAL-MÉDALLE, Odile LACAZE (pouvoir de Claude LECOMTE), Fabien LACOSTE (pouvoir d'Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL (pouvoir de Patrice BEDIER), Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX.

Membres suppléants présents non votants : Madame, messieurs, Marie-Claire MALROUX, Christian LAFON, Yves CHAPRON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Claude LECOMTE (pouvoir à Odile LACAZE), Naïma MARENGO (pouvoir à Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Geneviève PÉREZ (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Marie-Louise AT (pouvoir à Patrick BÉTEILLE), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Enrico SPATARO (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Patrice BEDIER (pouvoir à Blandine THUEL), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Dominique MAS, Emmanuelle PIERRY, Hélène MALAQUIN, Robert AZAÏS.

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Françoise FEUGEAS, Agnès BRU, Thierry LAFUENTE.

Présents : 42

Votants : 47

22 DEC 2015

SLO

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 17 DÉCEMBRE 2015**N° 6 - 187 / 2015 : PARTICIPATION DU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS
AUX FRAIS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AU TITRE DE L'EXERCICE
2014**Pilote : Finances et budgetAutre service concerné : Direction générale des services
Transports urbains**Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,**

Au sein de la Communauté d'agglomération, la compétence transports urbains est assurée par le service dédié et l'ensemble des opérations budgétaires est inscrit dans le budget correspondant.

Ce service bénéficie en outre pour certaines missions spécifiques du support logistique des services relevant de l'administration générale de la collectivité.

Dans un souci de lisibilité et afin de calculer au plus juste le coût de ce service public à caractère industriel et commercial, il convient de faire rembourser chaque année, par le budget annexe transports urbains, les frais d'administration générale supportés par le budget principal de la communauté d'agglomération.

Ces frais sont précisément calculés grâce à la ventilation des charges dans le logiciel comptable et en fonction de l'affectation réelle des agents concernés au sein des services ressources de la collectivité.

Il convient également que le budget général assume les dépenses liées à l'organisation de la semaine fédérale pour laquelle le service des transports est intervenu pour acheminer les participants sur les différents points d'attractivité. La mobilisation des équipes de transport a été évaluée à 20 000 euros.

Au vu du compte administratif 2014, en fonction des critères de répartition retenus, le montant de la participation du budget annexe Transports urbains au budget principal de la communauté d'agglomération est établi comme suit :

Frais de personnel d'administration générale	: 120 540,78 €
Frais d'administration générale (charges générales)	: 15 632,03 €
Déduction des prestations « semaine fédérale »	: - 20 000,00 €

TOTAL : 116 172,81 €

Le détail de ce calcul est joint à la présente délibération.

Il est proposé au conseil communautaire de fixer le montant au titre du remboursement des frais d'administration générale par le budget annexe transports urbains pour l'année 2014, sachant que les crédits budgétaires sont prévus sur le budget annexe transports urbains en cours.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 3 décembre 2015,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

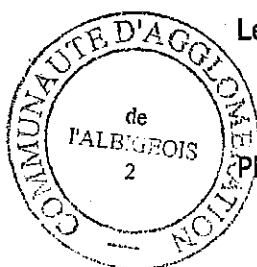
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de fixer le montant de la participation du budget annexe transports urbains au budget général de la Communauté d'agglomération, au titre de l'année 2014, à **116 172,81 €**.

DIT QUE les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe transports urbains de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 17 décembre 2015,

Le président,



Philippe BONNECARRÈRE

Envoyé en préfecture le 22/12/2015

Reçu en préfecture le 22/12/2015

Affiché le 22 DEC. 2015

ID : 061 248 100 737 69161222-6_187_2015-DE

Frais d'administration générale consacrés à la compétence transports urbains en 2014

Charges de personnel (012) du budget général affectées à la compétence transports urbains		Nombre d'ETP total du service	Part d'ETP allouée aux transports urbains selon critères de répartition définis	Détail des agents intervenants pour les transports urbains		Montant retenu
Affaires juridiques et administration générale	Secrétariat des assemblées, rédaction des marchés publics, assistance juridique, suivi du contentieux (en matière de ressources humaines et d'assistance aux agents victimes d'agression dans le cadre de leur fonction et constitution de partie civile)	4	0,1	Responsable	1	5 316,06 €
			0,1	Assurance	1	6 896,38 €
			0,1	Agents	2	4 186,15 €
			Total		9 502,22 €	
critère de répartition : nombre de marchés publics, de délibérations, de contrats et d'actes concernant la compétence transports urbains par rapport au nombre total.						
DSI	Paramétrage et suivi des contrats de maintenance des outils informatiques et téléphoniques	5	0,06	Responsable	1	4 760,68 €
			0,30	Agents	4	8 011,17 €
			Total		12 771,85 €	
critère de répartition : calcul au réel du temps passé dans l'accompagnement du projet billettique, et nombre de postes utilisés par le service au regard du nombre total de postes et de matériels de l'agglomération						
Communication	rédaction des supports communautaires, relations presse, opérations de communication spécifiques à la régie transports urbains	2	0,10	Agents	2	6 115,08 €
				Total		6 115,08 €
critère de répartition : calcul au réel du temps consacré à la compétence transports urbains,						
Ressources humaines	Gestion du personnel, de la formation et de la médecine du travail	7	0,15	Responsable	1	12 660,14 €
			0,10	Resp. Adjoint	1	5 351,50 €
			0,95	Agents	5	41 113,58 €
critère de répartition : nombre d'agents affectés à la compétence transports urbains par rapport au nombre total d'agents.						
Finances et budget	Préparation budgétaire, présentation et suivi des délibérations budgétaires, suivi des emprunts, ordonnancement (dépenses et recettes), suivi de l'écrit, suivi financier des marchés publics	7	0,05	Responsable	1	4 436,68 €
			0,76	Agents	6	18 411,49 €
critère de répartition : nombre d'opérations comptables relevant de la compétence transports urbains par rapport au nombre total d'opérations effectuées en 2014.						
Direction générale et parc auto	Gestion administrative et gestion du parc automobile	3	0,35	Agents	3	10 178,24 €
				Total		10 178,24 €
critère de répartition : calcul au réel du temps passé sur la coordination du service transports urbains, ainsi que sur la gestion administrative du parc auto.						
TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL (012)		28	3,13			120 540,78 €

Charges générales (011) du budget général affectées à la compétence transports urbains	Montant retenu
TOTAL des charges d'administration générale 2014	139 976,00 €
Nombre d'ETP alloués aux fonctions supports (Communication, Informatique, RH, Marchés et Aff. Juridiques, Finances)	28
Nombre d'ETP alloués au service Transports urbains	3,13
Pourcentage	11,17%
Participation du Budget annexe Transports urbains au budget général :	139 976,00 € x 11,17%
TOTAL DES CHARGES GENERALES (011)	15 632,03 €

TOTAL des frais d'administration générale 2014 pour le budget annexe Transports Urbains	Montant retenu
Frais de personnel	120 540,78 €
Charges générales	15 632,03 €
Déduction des prestations pour l'évènement "semaine fédérale" (évaluation charges personnel + charges générales)	-20 000,00 €
TOTAL	116 172,81 €